

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DSRS	Date	3 mai 2024
Numéro	24.368	Heure	8h45

Auteur-e(-s) : Garance La Fata

Titre : Quel est le protocole prévu lors de la prise en charge hospitalière des victimes de violence domestique ?

Contenu :

Lorsqu'une victime de violence domestique est amenée à l'hôpital, par la police ou par quelqu'un d'autre, y a-t-il un protocole prévu ? Comment les équipes médicales sont-elles formées à recevoir les victimes ? Existe-t-il une salle d'attente dédiée ? Y a-t-il des examens obligatoires ou laisse-t-on les victimes définir elles-mêmes ce qu'elles souhaitent faire ? Lorsque ce sont des femmes migrantes, l'hôpital contacte-t-il des interprètes ?

Souhait d'une réponse écrite : OUI

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Garance La Fata

Autres signataires (*prénom, nom*) :

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :